

Colloque national sur les Agenda 21 de demain : un grand rendez-vous manqué ?

Le 4 décembre dernier s'est tenu le premier colloque national jamais organisé sur les Agenda 21 locaux¹ en présence de 750 élus, services développement durable et acteurs de l'accompagnement ou de la maîtrise d'ouvrage des Agenda 21. Impulsé par le Commissariat général au développement durable et préparé avec des collectivités et les membres du Comité national Agenda 21 – dont le Comité 21 -, cet événement était l'occasion de se projeter dans les Agenda 21 « de demain » et d'explorer des pistes innovantes pour « fédérer, mobiliser, accompagner pour une société plus durable ». Mais au terme d'une année de fort investissement collectif, le Comité 21 déplore un grand rendez-vous manqué.

Des motifs de satisfaction...

Le premier est l'existence d'une communauté de professionnels Agenda 21 enthousiaste, dynamique, et vecteur d'intelligence collective. En outre, les Agenda 21 sont bien des boîtes à projets pluri-partenariaux et transversaux, comme ceux qui naissent sur le village d'Ayen grâce au collectif Agenda 21, ou ceux que recense la plateforme Bretagne créative. Les Agenda 21 montrent aujourd'hui des résultats concrets et tangibles, bien que l'évaluation reste encore à améliorer et les actions à démultiplier pour le changement net de trajectoire des territoires vers le développement durable. Enfin, ces démarches déjà dynamiques bénéficient aujourd'hui d'un accompagnement national et régional très structuré. Le nouveau dispositif d'appel à reconnaissance national permettra aux collectivités de se faire aider dans l'amélioration continue de leur démarche grâce à l'échange avec les pairs et l'accompagnement sur plusieurs mois. En région, en coordination avec les DREAL, le Comité 21 et les agences fédérées dans le réseau RARE ont mis sur pied une spécialisation territoriale inédite pour approfondir une thématique et la partager ensuite au niveau national². Les conditions d'innovation et d'émulation collective pour un passage à une nouvelle génération d'Agenda 21 sont réunies !

...et de déception

Toutefois, pour le Comité 21, l'Etat ne s'est pas montré à la hauteur de l'implication et la capacité d'action et d'innovation des collectivités locales et des acteurs en région ! Le colloque s'est contenté de présenter les meilleurs Agenda 21 de première génération mais n'a pas traduit l'Agenda 21 de demain, laissant ainsi nombre de participants sur leur faim. Certes, la réforme territoriale devrait clarifier les compétences des collectivités et les périmètres des futurs territoires projets, mais le temps est venu de définir une vision et des modalités opératoires des Agenda 21 de demain.

En cette absence, le **Comité 21 réaffirme sa vision des Agenda 21 de demain**, qui guide son action en Pays de la Loire et ses travaux de recherche. L'Agenda 21 de demain n'attend pas la réforme territoriale mais l'accompagne, pour préparer le territoire de demain. Il revendique le traitement d'enjeux complexes par la controverse et la formation des élus. Il sortira du cercle des initiés pour constituer la colonne vertébrale de toutes les stratégies des acteurs du territoire à travers la contractualisation public-public mais aussi public-privé. Il agira toujours plus concrètement pour les citoyens : pour les aider dans leurs changements de comportements, les réconcilier avec leurs élus autour d'une vision positive du territoire et de la place de chacun. Les Agenda 21 de demain montreront qu'il n'est plus besoin d'attendre l'Etat, mais que la capacité d'impulsion, d'action et d'innovation se trouve bien sur les territoires, dans les collectifs d'acteurs animés par les gouvernements locaux.

C'est bien le message que portent nos collectivités françaises en vue de la COP21 !

Contacts Comité 21 : Christine Delhaye, communication, 01 55 34 75 23 – delhaye@comite21.org
Elise Gaultier, programme Territoires durables, 01 55 34 75 27 – gaultier@comite21.org

¹ L'Agenda 21 local est un projet de développement durable pour un territoire. C'est une démarche globale initiée par une collectivité locale, conduite avec la population et les acteurs locaux, avec l'ambition collective de faire du développement durable le nouveau modèle de développement du territoire. L'Agenda 21 est à la fois un diagnostic partagé, une stratégie sur la base d'enjeux clairement identifiés et un plan d'action pluriannuel. [Pour en savoir plus – Dispositif de reconnaissance](#)

² L'ARENE sur l'innovation participative, le CERDD sur les nouveaux modèles économiques, l'ARPE Midi-Pyrénées sur l'évaluation ou encore le Comité 21 Pays-de-la-Loire sur le dialogue des acteurs publics et privés autour de l'Agenda 21 et la RSE.

Depuis 20 ans, le [Comité 21](#) a soutenu plus de 250 collectivités dans leur démarche Agenda 21 et accompagné les réflexions du MEDDE sur les Agenda 21 à travers le Comité national Agenda 21 et l'[Observatoire national Agenda 21](#). En tant que fondateur et animateur du site www.agenda21france.org, il a observé de près la dynamique de ces démarches.